

Compte-rendu CA extraordinaire du 16 juillet 2021 CA effectué en visio-conférence

Membres CA ou Invités	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Serge Sagnard	X		
Ramon Navarro	X		
Christian Aberlenc	X		
Jacques Neubert			A démissionné
Véronique Arnaud			A démissionné
Guy Avinent	X		
Philippe Fortunier	X		
Dominique Bonnefond	X		
Jean-Michel Debard		X	
Gérald Fréry	X		Ne peut pas voter

Ordre du jour

1) Aménagement de voirie sur la commune d'Ecotay-l'Olme

L'association avait engagé un recours gracieux sur cette affaire.

On est arrivé à l'échéance le 11 juillet, à ce jour pas de réponse de la mairie d'ECOTAY, (vérification de la boîte aux lettres de l'association le lendemain 17 juillet, pas de courrier).

Avis du président : Si on doit partir sur un recours au contentieux ce sera avec nos ressources propres, si on doit partir dans cette voie on ira qu'une seule fois compte tenu de nos ressources qui ne sont pas inépuisables et sachant qu'il y a encore deux autres dossiers en cours sur Montbrison, ce qui limitera nos actions.

La FUB ne nous a toujours pas répondu et il doute que, au vu de l'étude de nos finances, nous obtenions l'aide juridictionnelle.

Le président pense que cela vaut la peine de partir dans cette voie même s'il n'y a qu'un seul dossier.

En termes de ressources on dispose de 7000€ au total, question est donc posée => Est-ce qu'on a envie de ponctionner 2000€ pour un contentieux ?

Questions et Réponses

=> Si on gagne cela ne nous coûtera pas les frais de justice par contre cela nous coûtera des honoraires d'avocat.

=> De Gérald, est-ce qu'avec Mont' à Vélo on ne pourrait pas faire un appel à dons compte tenu du nombre important d'adhérents sur page Facebook pour nous aider à monter nos dossiers ?

CR CA 25/05/21



=> Si on gagne, il y aurait certainement des répercussions favorables en termes d'images pour notre association et un impact sur l'écoute des communes.

Question est posée de savoir si le CA autorise le président à poursuivre cette affaire devant un tribunal administratif ?

VOTE

7 participants mais seulement 6 peuvent s'exprimer puisque Gérald n'est qu'invité (adhérent).

3 voies POUR

2 voies CONTRE

1 ABSTENTION

Résultat : le « POUR » l'emporte

Donc, contact va être pris par Serge Sagnard avec l'avocat

2) JNVV 2021 à Feurs dans le cadre de la Fête des Possibles

C'est le 9 octobre qui annule et remplace le 18/09. Balade classique avec un peu plus de monde, Dominique sera absent mais Guy Chatelus se propose pour aider à encadrer avec une reconnaissance au préalable à laquelle nous serons invités à participer.

Il sera étudié un circuit de substitution sur la partie en bord de Loire en cas d'inondation. Dominique va étudier un parcours pas trop long afin que les participants puissent, s'ils le désirent, profiter des autres animations, avant la balade ou après. Circuit proposé d'environ 25 Kms raccourcissable à 20 Kms.

Christian et Guy se proposent de tenir éventuellement un stand en matinée.

Demande d'autorisation sera faite par Christian à la préfecture.

Guy Avinent récupèrera une attestation à la MACIF.

3) Pour info'.

➤ La présentation qui a été utilisée pour le forum de la mobilité à Montrond et celle qui a servi lors de l'entretien avec le CD42 qui avait pour thème leur programme 2022-2027 à l'étude.

➤ Le CD42 nous sollicite pour une sensibilisation de ses agents de Montbrison à la pratique du vélo, en partenariat avec OCIVELO. J'ai donné mon accord de principe. Si certains désirent s'investir, ils seront les bienvenus.

NOTA : Les 2 thèmes du point 3 ci-dessus n'a pas été abordés. Le premier thème était simplement de l'information destinée aux administrateurs. Pour le second, en revanche, il est acquis aujourd'hui (05/08/2021) que l'action avec le CD 42 se déroulera **le jeudi 30 septembre de 9h00 à 14h00** en partenariat avec nos amis d'OCIVELO et de Pont & Pignons.

CR CA 25/05/21

Prochaine réunion du CA en présentiel le
Jeudi 2 septembre 20 heures
à la maison des associations de Montrond-les-Bains

INFOS hors CA

- Guy Avinent réservera la salle de l'espace social pour l'AG du 11 septembre
- Atelier Mécanique **le samedi 25 septembre, après-midi, à St-André-le-Puy** :
Christian Aberlenc a pris contact avec la mairie de St André.
Le maire a donné son accord de principe, par contre il a besoin d'un courrier de l'association pour préciser le besoin, les objectifs....
En accord avec Serge Sagnard, Christian fera un courrier d'ici fin août.

Le secrétaire, C.Aberlenc